

Zeitschrift: Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 22 (1893-1894)

Nachruf: Louis de Coulon : 1804-1894
Autor: Favre, L.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LOUIS DE COULON

1804-1894

PAR L. FAVRE, PROFESSEUR

Il y aura bientôt quarante ans, c'était le 30 juillet 1855, la Société helvétique des sciences naturelles était réunie à la Chaux-de-Fonds. Après le discours du président, Célestin Nicolet, qui déclarait ouverte la 40^{me} session, l'assemblée entendit la lecture d'une notice présentée par notre éminent compatriote, M. Félix Bovet, sur P.-L.-A. de Coulon, décédé dans le mois de mars précédent. Cette notice ¹, trop peu connue, et qui mériterait d'être reproduite dans une de nos publications, retraçait avec beaucoup de vivacité et de talent la carrière si utile de cet homme de bien, qui a coopéré avec un rare dévouement à des créations importantes, en particulier à celle de notre Musée, de notre Société dont il fut le premier président, de la Caisse d'Epargne et d'autres encore, objets de son infatigable initiative ². Je me souviens du silence

¹ Elle fut reproduite par la *Revue Suisse* de 1855 et a été adoptée, avec traduction allemande en regard, comme livre de lecture dans les écoles de Winterthour. J'y fais de nombreux emprunts.

² La création de notre Caisse d'Epargne, en 1812, est due à la Société du Jeudi, sous l'initiative de Frédéric de Chambrier, président du Conseil d'Etat. P.-L.-A. Coulon s'occupa pendant près de trente années et gratuitement de ce grand établissement, dont il était à la fois le directeur et le teneur de livres. (Comm. par M. Félix Bovet.)

respectueux avec lequel nos confédérés écoutèrent cette lecture, et des félicitations qu'ils nous adressèrent d'avoir le bonheur de posséder de tels citoyens, qui nous donnaient des exemples si remarquables de désintéressement et de patriotisme.

Aujourd'hui, c'est de son fils, qui fut notre président pendant un demi-siècle, que je dois vous entretenir; je le fais avec un sentiment mêlé de regret et de piété filiale, car j'aimais Louis de Coulon, non pas seulement comme un collègue, mais comme un père. Je voudrais avoir la plume de mon ami Félix Bovet pour parler dignement de celui qui a tant fait pour notre Société, pour le Musée, pour notre ville de Neuchâtel. Nous avons travaillé ensemble pendant quarante années, et jamais dans nos rapports fréquents le moindre nuage ne s'est élevé entre nous; sa bonté fut inaltérable, comme son dévouement, comme son activité, et, je le déclare sans détour avec une vive reconnaissance, son exemple fut pour moi une lumière et un enseignement.

Avec nos mœurs républicaines, exaltées encore par la période de réorganisation qui a suivi 1848, jamais une voix ne s'est élevée dans notre Société pour demander un changement dans la personne du président. Dans les moments de la plus vive excitation politique, nous sommes venus nous ranger autour de lui comme autour de notre drapeau, sans qu'il ait jamais entendu un mot exprimant autre chose qu'un affectueux respect. Nous l'avons conservé à notre tête aussi longtemps qu'il a pu assister à nos séances, nous souvenant que, dans les heures de crise, il n'avait jamais bronché. Il y eut des moments où il se trouvait presque seul à son poste. Croyez-vous qu'il en ait conçu

de l'aigreur? Il était avant tout l'homme du devoir, il était chrétien; son âme dominait les dissentiments politiques et il accueillait avec la même cordialité les représentants de tous les partis, pourvu qu'ils eussent du zèle, de la droiture, de l'activité. Mais les paresseux, il les vomissait de sa bouche.

En 1848, il ne bouda pas le régime nouveau, et accepta sa nomination de membre du Conseil administratif de la Bourgeoisie de Neuchâtel, où il siégea avec son ami H. Ladame. Il y exerça une heureuse influence.

Pour se tenir à une telle hauteur sereine, pour déployer une telle énergie, une constance si inébranlable, il faut de la race, il faut sortir d'une souche généreuse; de si rares vertus doivent être une tradition de famille. En effet, son grand-père Paul était un de ces huguenots qui fuyaient devant les dragons du roi de France pour conserver leur foi et la dignité de leur conscience. Originaire de Cornus, en Rouergue, P. Coulon s'était réfugié à Genève en 1745, et se distingua à tel point dans la maison de commerce où il avait été accueilli, qu'il fut appelé à Neuchâtel par le célèbre négociant et financier Jacques-Louis de Pourtalès qui, bientôt, en fit son associé. Chose à relever, Paul Coulon put recueillir dans sa maison, pendant la Terreur, les fils fugitifs de l'officier de dragons, auquel il avait échappé à grand'peine quarante ans auparavant. J'ajoute qu'il était parent du comte d'Echerny, qui fit de longues visites à J.-J. Rousseau, à Môtiers, et nous a laissé des détails curieux sur ce grand écrivain.

Louis Coulon est né à Neuchâtel le 2 juillet 1804. Dès ses jeunes années, il manifesta un goût prononcé pour l'histoire naturelle ; il recueillait avec soin les insectes, les plantes, les fossiles, et il avait un grand mérite à le faire, attendu que rien de ce qui y touche n'était enseigné à Neuchâtel, où il fit ses premières études. Mais il avait ce qui manque à beaucoup de jeunes gens, l'exemple de son père, qui, à des travaux d'un autre genre, alliait l'activité d'un naturaliste, et nourrissait, dès le commencement de notre siècle, le secret désir de fonder un musée, sans savoir où ni comment. Dans leurs courses de la ville au *Roc*, propriété de famille au-dessus de Cornaux, ils rencontraient une foule d'objets qui devenaient un sujet de conversation et d'étude et allumaient chez le futur naturaliste un feu qui ne s'est jamais éteint.

Avant de se rendre à Paris en 1824, il fit en 1822 un séjour à Mannheim pour apprendre l'allemand. Là, il faisait avec ses professeurs et avec d'autres jeunes gens, ses condisciples, des excursions fréquentes d'où ils rapportaient des plantes, des insectes, des coquilles, que l'on déterminait et qui devenaient le noyau de collections intéressantes.

A Paris, il étudia avec une ardeur extrême, sous les hommes les plus distingués, les diverses branches de l'histoire naturelle ; il y était en même temps qu'Henri Ladame, externe à l'Ecole polytechnique, avec qui il se lia d'amitié. Les professeurs qui enseignaient alors étaient Etienne Geoffroy-Saint-Hilaire, Blainville, Lamarck, Lacépède, Duméril, Valenciennes, pour la zoologie ; de Jussieu (Antoine-Laurent), Desfontaines, Achille Richard pour la botanique ; Beau-

dant, Brongniart pour la minéralogie et la géologie. Il y avait sans doute aussi Cuvier, mort en 1832, mais M. Auguste de Montmollin, qui se trouvait avec lui en 1828 à Paris, où il suivait comme externe les cours de l'Ecole polytechnique, affirme que L. Coulon n'a pas suivi ses leçons.

Il est probable qu'il s'exerça aussi au dessin et à la peinture à l'aquarelle, si nécessaire au naturaliste et qui lui rendit des services inappréciables, comme nous le verrons plus tard.

A son retour à Neuchâtel, il fit partie des conseils et de l'administration de la Bourgeoisie, dont les forêts, placées sous sa direction, comptèrent bientôt parmi les mieux entretenues et les plus belles du canton. Mais ces occupations, quelque fatigantes qu'elles fussent par les courses fréquentes qu'elles nécessitaient, ne l'empêchaient pas de se livrer avec ardeur à l'organisation du Musée, en collaboration avec son père.

Celui-ci avait conçu, déjà en 1815, de concert avec le baron de Buren, de Vaumarcus, ardent botaniste, l'idée d'une société pour l'avancement des études. L'hôtel Dupeyrou, alors appelé *Hôtel du Prince*, aurait été érigé en Musée national; on y aurait formé des collections d'histoire naturelle et d'objets d'art; le beau jardin, s'étendant autrefois de la route de la Gare au lac, serait devenu un jardin botanique. Mais le moment était peu propice; les charges extraordinaires qui pesaient sur Neuchâtel par suite de la guerre et du changement de régime, du prince Berthier au roi de Prusse, n'avaient pas permis de réaliser ce projet pour lequel ils avaient cependant déjà réuni 25000 livres.

Deux ans plus tard, se trouvant à Nice, les deux amis herborisèrent ensemble, récoltèrent des coquillages, des crustacés, des poissons que M. Coulon avait appris à préparer et qui furent la base de notre Musée. On y ajouta les collections rapportées de l'Inde, et données par le général de Meuron, une partie de l'herbier du botaniste français L'Héritier (acheté de compte à demi avec de Candolle); enfin, vers 1837, on acheta avec l'aide de l'Etat les collections d'Agassiz.

Ce Musée fut l'occupation passionnée de toute la vie de Louis Coulon, et, on peut le dire, sa principale ambition; avec quelle joie il en faisait voir les salles et les objets les plus intéressants! Chaque fois que je le rencontrais, il me montrait des oiseaux qu'il venait d'empailler et qu'il portait au Musée, ou m'annonçait, sans transition, les dons qu'il venait de recevoir, les acquisitions nouvelles pour lesquelles le crédit annuel était invariablement insuffisant. Quand les fonds manquaient, il faisait comme son père lorsqu'il fut caissier de notre Société, il comblait les déficits. Il n'a cessé de l'enrichir, imitant en cela l'exemple de son ami Peter Mérian, à Bâle. Les Neuchâtelois, missionnaires ou commerçants, qui entreprenaient un voyage lointain, étaient sollicités par lui d'envoyer ou de rapporter tels objets qu'il leur désignait; il leur donnait les instructions nécessaires, leur apprenait à empailler, les fournissait de bocaux et des ingrédients indispensables. Il avait le don de leur communiquer son enthousiasme. Un de ses frères, au bord du lac de Genève, lui tournait les supports de ses oiseaux empaillés et les envoyait par centaines. Que de richesses sont ainsi venues prendre place sur les rayons de nos

vitrines et donner à nos collections une importance qu'on nous a souvent enviée. On peut juger du nombre et de la variété de ces collaborateurs improvisés, en parcourant nos salles et en lisant sur les étiquettes, presque toutes écrites de la main de M. Coulon, les noms des donateurs et des contrées qu'ils ont parcourues. Parfois ce qui n'avait été qu'une affaire de complaisance ou de devoir patriotique, se transformait peu à peu en un goût prononcé pour la science. J'en pourrais citer plusieurs exemples.

« Ce ne sont pas essentiellement les dotations, ou les subventions accordées par les autorités de la ville, qui nous ont permis de donner ce développement à nos collections — dit M. L. Coulon, dans son discours à la Société helvétique réunie à Neuchâtel en 1866 ; — c'est plutôt le patriotisme de nos concitoyens, qui n'ont négligé aucune occasion de nous venir en aide ; ils l'ont fait soit par des contributions volontaires en argent, soit en collectant eux-mêmes dans les contrées qu'ils ont été appelés à parcourir. Le Neuchâtois, comme ses confédérés, ne craint pas de s'expatrier et de travailler à acquérir une fortune qui lui permette de revenir jouir de l'aisance due à son activité. Il y a ainsi de nos compatriotes dispersés dans toutes les contrées du globe, et ils se font une joie de nous rapporter à leur retour des objets précieux, que nos ressources ne nous permettraient pas d'acquérir. »

Nos chasseurs et pêcheurs indigènes avaient pris l'habitude d'apporter à M. L. Coulon leurs prises rares ; il les accueillait toujours avec bonté et savait les encourager en dirigeant leurs recherches vers les objets désirables. Un chasseur et empaillleur émérite,

le capitaine Vouga, de Cortaillod, qui a laissé une complète et admirable collection d'oiseaux d'Europe¹, eut avec lui des rapports fréquents, utiles à tous les deux.

Pourtant les choses n'allèrent pas toujours aussi facilement, et un naturaliste, le Dr J.-J. de Tschudi, de Glaris, voyageant pour le compte de notre Musée, se trouva dans les régions les plus sauvages des Andes du Pérou, dans des circonstances si dramatiques², qu'il fit passer à Louis Coulon des nuits sans sommeil. Invité à faire, gratuitement, le tour du monde sur un navire de la maison de commerce Grenus & Cie, de Genève, il fut abandonné sur les côtes du Pérou et réduit à se tirer d'affaire, comme le bouc de La Fontaine laissé au fond du puits. Je reviendrai, si le temps me le permet, sur ce voyage peu connu.

Malgré des contrariétés de toute nature, Tschudi rapporta de cette expédition des spécimens appartenant aux divers embranchements du règne animal, dont plusieurs étaient des raretés insignes. « C'est ce qui a procuré à notre petit Musée — dit L. Coulon, dans le discours dont je viens de parler, — l'honneur de faire connaître à des savants étrangers des espèces nouvelles, qu'ils ont décrites dans leurs ouvrages. Même le directeur d'un des grands musées de l'Europe nous a demandé communication d'espèces qui lui étaient nécessaires pour ses travaux et qu'il ne possédait pas. Et ce qui est plus extraordinaire encore, des savants américains eux-mêmes nous ont adressé les mêmes demandes. »

Mais ce Musée n'avait pas toujours été logé dans

¹ Aujourd'hui à Lausanne.

² En 1839, pendant la guerre Pérou-Chili.

les belles salles qu'il occupe aujourd'hui. Je me souviens de l'avoir vu tout entier renfermé dans une salle de la *Maison des Orphelins*, devenue l'Hôtel communal, et ce n'était pas brillant. C'est là qu'Agassiz conduisait ses élèves avant 1837. MM. Coulon l'avaient improvisé à la hâte pour les cours d'histoire naturelle inaugurés en 1832.

*
* * *

Ici se place un des événements principaux de la vie de Louis Coulon ; il suffirait à lui seul pour mettre son nom en vue et le rendre inséparable de celui d'Agassiz.

C'est à lui, à son initiative, que la science doit l'établissement d'Agassiz à Neuchâtel ; L. Coulon lui a fourni les moyens de mettre en lumière ses talents de professeur, et lui a procuré un asile tranquille pour élaborer et publier son grand ouvrage sur les *poissons fossiles*, qui devait servir de complément aux travaux immortels de Cuvier sur la paléontologie.

Le jeune et bouillant Vaudois, qui sortait des universités allemandes avec ses diplômes de docteur en médecine et en philosophie, et des travaux qui avaient déjà attiré sur lui l'attention des savants les plus illustres, en particulier d'Alex. de Humboldt, ne savait trop que faire, son canton d'origine ne lui offrant aucun avenir. D'un côté ses parents, qui avaient fait pour ses études des sacrifices considérables, eu égard à leur situation modeste (le père était pasteur à Concise), désiraient le voir s'établir comme médecin pratiquant, n'importe où, pourvu qu'il pût gagner sa vie. De l'autre, son goût et les aspirations de son génie le poussaient vers la carrière scientifique, où

il voyait de vastes champs non encore explorés, cachant de brillantes découvertes. Mais pour cela il lui fallait des loisirs, des encouragements, surtout de l'argent, le nerf de la guerre et de la science. Ses parents de Neuchâtel se remuaient pour lui procurer ce qu'il désirait, mais sans résultat. Il fallut l'intervention héroïque de Louis Coulon pour aplanir les difficultés que rencontrait la création de cette chaire d'histoire naturelle, qu'il appelait de ses vœux, mais que les autorités de la ville ne pouvaient se décider à voter¹, tant elle était en désaccord avec leurs préjugés. Rompre avec la tradition des études classiques leur semblait un sacrilège, et si le mot *radical* eût été en usage à cette époque, on l'eût appliqué à Louis Coulon. Cela vous fait sourire, mais n'oublions pas que nous sortions alors d'une révolution violemment vaincue, qui avait exalté la résistance à tout ce qui semblait être une innovation. Un novateur était un révolutionnaire. Aussi pendant trois ans la chaire du nouveau professeur, inaugurée le 12 novembre 1832, ne fut que provisoire; son modeste traitement de 2000 francs provenait d'une souscription ouverte par L. Coulon et colportée par lui de porte en porte avec cette intrépidité calme, mais irrésistible, de l'homme convaincu qui opère des miracles. Il avait deviné en Agassiz un homme selon son cœur; il eût enduré le martyre pour le fixer au milieu de nous, pour l'avoir à ses côtés et faciliter l'essor de cette brillante intelligence si remplie de promesses.

¹ Un des motifs de refus ou de renvoi était le déficit de 14000 fr. dans les finances de la Bourgeoisie, causé par la construction du Gymnase et les événements politiques de l'année précédente 1831. Ce déficit paralysait les courages.

Les leçons se donnaient dans une salle de l'hôtel-de-ville.

* * *

L'inauguration des collections dans le Musée actuel fut marquée par un événement important pour nous, la réunion, à Neuchâtel, de la Société helvétique en 1837, chose qu'on n'eût pas crue possible quelques années auparavant, et qui nous fit prendre en sérieuse considération par nos confédérés.

C'est que, à peine établi à Neuchâtel, la ville endormie s'il en fut, Agassiz sentit le besoin de la réveiller, de lui fouetter le sang, et dans cette entreprise il trouva des auxiliaires résolus. A Louis Coulon se joignirent son père, son beau-frère, M. Aug. de Montmollin, Henri Ladame, le Dr Borel, le professeur de mathématiques de Joannis. La première réunion eut lieu le 6 décembre 1832, chez M. Coulon père, chargé provisoirement de la présidence. Le discours d'ouverture prononcé par Agassiz exposait le but de la Société : « Créer un foyer de culture et de vie intellectuelle qui féconde l'enseignement, les travaux de l'industrie, des arts et de l'agriculture. Chacun apportera le résultat de ses observations, un résumé de ses lectures et de sa correspondance. »

Le principe fécond de l'enseignement mutuel et le libre échange des vues personnelles étaient à la base de cette association.

Dans la seconde séance, du 18 décembre, on discuta un projet de règlement qui fut adopté. On devait se réunir deux fois par mois du 1^{er} novembre au 1^{er} mai, et seulement une fois le reste de l'année. La contribution fut fixée à 3 francs. Ce premier pas

fait, les adhésions arrivèrent nombreuses et le succès fut complet.

Telle est l'origine de notre Société, dont l'existence fut bientôt attachée à celle de Louis Coulon qui en devint le président¹, après son père, chez qui elle s'assemblait dans l'origine, et après le Dr Borel, qui ne le fut pas longtemps, mais qui devint vice-président pour de longues années. Dès que le Gymnase eut été inauguré solennellement en 1835 et qu'on y eut installé les classes, dispersées jusqu'alors dans tous les coins de la ville, notre Société y fut gracieusement accueillie dans la salle des séances de la Commission d'éducation.

Ainsi organisée et pour affirmer son existence, déjà manifestée par la publication d'un gros volume de *mémoires*, elle entreprit une chose énorme; elle invita la Société helvétique à tenir à Neuchâtel sa 22^{me} session. C'est ainsi que le 24 juillet 1837 nos confédérés, au nombre d'environ cent cinquante, firent leur entrée dans notre ville, qui se mit en quatre pour leur faire fête. Agassiz présidait et prononça avec un superbe enthousiasme un discours qui fit époque par la proclamation de la *théorie glaciaire*, que ses auteurs, le Valaisan Venetz et J. de Charpentier, ne parvenaient pas à faire prendre au sérieux. Parmi les savants étrangers se trouvaient Elie de Beaumont et Léopold de Buch, qui protestèrent énergiquement contre ces hardiesses folles. Le début de ce discours est curieux, permettez-moi d'en citer quelques lignes : « Depuis

¹ Louis Coulon avait 33 ans, Agassiz juste 30 ans. Celui-ci avait en partage la beauté, la force, l'éloquence et cette fascination du regard qui lui gagnait tous les cœurs.

longtemps ¹ les membres de la section neuchâteloise de notre Société désiraient avec impatience voir arriver le moment où ils pourraient inviter leurs confrères de toute la Suisse à se réunir chez eux. Des circonstances indépendantes de leur volonté, et en particulier la construction du nouvel édifice dans lequel nous sommes réunis, et qui devait recevoir tout ce que la ville possède de collections scientifiques, les ont forcés à décliner cet honneur jusqu'à ce qu'ils pussent le faire convenablement, et mettre sous ses yeux au moins une partie des collections. Encore aujourd'hui, malgré toute l'activité qu'y a mise notre président, M. L. Coulon, l'infatigable directeur de notre Musée, il n'y a qu'une faible partie des collections qui soient rangées; c'est même à la hâte qu'elles ont été déposées dans le local qui doit les recevoir et que les ouvriers n'ont pas encore quitté. Nous réclamons donc toute votre indulgence pour ce que vous verrez. Mais, du moins, comptez sur le plaisir que nous avons à vous recevoir ici, et soyez persuadés que nous attachons un grand prix à vous voir chez nous.»

M. L. Coulon m'a souvent parlé de ces trois jours mémorables, pendant lesquels tout ce que la Suisse renfermait de savants s'était donné rendez-vous dans notre ville, pour se communiquer leurs travaux, leurs recherches, leurs découvertes. Il me rappelait surtout en riant sa détresse, lorsque la veille du 24 juillet, Agassiz, qui l'avait aidé à recevoir les arrivants, lui dit en le quittant : « Il faut maintenant que je songe à mon discours d'ouverture dont je n'ai pas encore écrit une ligne.

¹ Elle existait depuis moins de cinq ans.

— Malheureux ! vous ne serez pas prêt.

— La nuit y pourvoira. »

*
* *
*

Vous avez entendu que toutes les collections n'avaient pu encore être mises en ordre dans le Musée. Où étaient-elles donc ? Dans les combles de la maison Coulon, combles si vastes que je m'y égarais à la recherche de notre président, lorsque mes fonctions de secrétaire, puis de vice-président de la Société m'appelaient auprès de lui. Ces combles immenses servaient de musée, de bibliothèque, d'atelier, de débarras universel, d'arche de Noé ; c'est là que M. Coulon travaillait à ses préparations, à ses empaillages, à ses dissections, à la mise en place des insectes, mouches, papillons, coléoptères dans leurs cadres vitrés. Vêtu d'une courte veste ronde de drap gris, ceint d'un grand tablier à plastron, il était à sa besogne depuis l'aube, et ne se dérangeait pas pour me répondre, ne voulant pas perdre une minute. Il avait déjà empaillé cinq ou six oiseaux avant son déjeuner. Le 2 avril 1832, il écrivait à C. Nicolet : « J'ai préparé 350 individus cet hiver. » — C'est là qu'il donnait audience¹ à ses bûcherons, à ses charretiers, aux marchands de bois, à tous les ouvriers qu'il employait dans les forêts de la Bourgeoisie de Neuchâtel, dont il avait la direction. Jusqu'en 1873, chaque bourgeois résidant en ville recevait comme répartition une demi-toise de sapin, qu'on déposait à sa porte. Il y en avait des centaines et ce détail de son administration, les coupes dans les forêts, les

¹ Souvent à 5 heures du matin.

enchères de bois, la réparation des chemins, le reboisement, les semis, les plantations, lui donnaient bien du tracas.

Lorsque le Musée n'avait pas d'occupation pressante, il donnait congé au directeur et, prenant le bâton ou la hachette du forestier, il partait pour les bois. Les forêts de la Commune ne sont pas uniquement sur la montagne de Chaumont, mais elle en a de fort belles aux Joux, entre les Ponts et la Chaux-du-Milieu. C'est dans ces courses qu'il avait contracté le pas montagnard, avec flexion des genoux et balancement du corps, peu élégant, mais qui permet de gravir plus facilement les grandes rampes. Il allait ainsi surveiller ses ouvriers, visiter les coupes à entreprendre, compter les toises et les demi-toises, les tas de fagots et d'écorces dont il devait lui-même soigner la vente et retirer le prix. Que d'aventures et que de trouvailles de toute sorte durant ces courses ! Une fois ses bûcherons, avec des allures mystérieuses, le conduisent dans un fourré, où ils lui montrent une grosse poule de bruyère, couchée sur ses œufs qu'elle couvait avec une tendre sollicitude. Elle ne s'envola pas, malgré cette visite indiscreète. Emu à cette vue, M. Coulon tire cinq francs de sa bourse et les tend à ses hommes : « Tenez, dit-il, c'est pour vous, mais je mets cet oiseau sous votre protection. » Quelques jours plus tard, il apprit que ces braves gens avaient tué d'un coup de fusil la pauvre mère sur ses œufs, et l'avaient vendue.

Ce fut pour lui un terrible crève-cœur.

Une autre fois il remarqua qu'on dérobait du bois sur les demi-toises préparées le long du chemin de

la Châtellenie. Il résolut de guetter le soir et de grand matin pour surprendre les voleurs. Un soir donc il chemina sans bruit dans la région visitée par les pirates, quand, tout à coup, il croit voir un homme en blouse arrêté près d'un de ses tas de bois. L'homme ne bougeait pas et se tenait sans doute sur ses gardes. La nuit s'avancait, il fallait prendre une décision. M. Coulon court sans balancer sur le drôle, qui lui tournait le dos, et lui met la main sur l'épaule : « C'est vous qui prenez mon bois; qui êtes-vous ? »

Point de réponse, mais l'homme tourne sur lui-même et lui montre la face bleue et convulsionnée d'un pendu.

Qu'eussiez-vous fait, là, tout seuls, dans les bois, avec la nuit en perspective, et ce malheureux qui se balance au bout de sa corde ?

L'humanité parle avant la frayeur; M. Coulon coupe la corde et cherche à rappeler ce pauvre corps à la vie. Après quoi, voyant l'inutilité de ses efforts, il descend en ville avertir la justice de paix qui l'oblige à remonter sur le lieu du sinistre, pour faire régulièrement la levée du corps.

Autrefois, dans notre canton, on ne s'inquiétait guère du reboisement; on rasait les forêts un peu trop au hasard et on laissait au temps le soin de combler les vides. M. Coulon, au contraire, ne coupait les arbres qu'au moment voulu et mettait son honneur à entreprendre des plantations qu'il dirigeait avec la persévérante obstination du vrai forestier, que les insuccès ne découragent pas, et qui veut triompher des obstacles. Il mettait lui-même la main à l'œuvre, et ceux qui l'ont vu en tablier de cuir, la hache ou la scie à la main, travailler dans sa forêt de

Chaumont, ne pouvaient douter de ses aptitudes pratiques.

* * *

En 1843, L. Coulon apprend avec une vive satisfaction que l'ardeur pour la science, qui débordait à Neuchâtel, se communiquait à la Chaux-de-Fonds, où une section de la Société venait de naître et produisait déjà d'intéressants travaux. Sa joie se manifeste dans la lettre de bienvenue qu'il écrivit à cette occasion et qui est signée de son nom et de celui d'Ed. Desor, secrétaire. Il voyait déjà ce beau feu se propager de proche en proche dans tout le pays. Ce fut une des plus douces surprises de sa vie.

Mais cette joie ne fut pas de longue durée ; trois ans après, en 1846, Agassiz partait pour l'Amérique, chargé par le roi de Prusse d'une mission scientifique. Les événements de 1848 le contristèrent encore davantage, non pas seulement par le changement de régime politique, mais par le désarroi où la suppression de l'Académie, le départ de ses amis, Guyot, Léo Lesquereux, F^s de Pourtalès, la retraite de Dubois de Montperreux et de bien d'autres, mettaient la Société des sciences naturelles, qui longtemps ne battit que d'une aile et fut des années à se relever de ce coup.

En 1855, il eut la douleur de perdre son père, dont le souvenir est rappelé par la notice de M. Félix Bovet, par un portrait de Dietler, gravé par Ed. Girardet (sa première gravure) et par un buste du fameux sculpteur Schlöth.

Une autre déception l'attendait : Le 18 mai 1858, il écrivait à C. Nicolet, à la Chaux-de-Fonds : « Vous avez sûrement vu dans les journaux que nous avons envie à Neuchâtel d'acheter la collection Challandes (groupes d'animaux alpestres) dans le but d'en doter notre ville. Pour cela, nous avons imaginé une société par actions de 250 francs, remboursables par tirage au sort, avec intérêt au 5⁰/₀, qui sera payé par la finance d'entrée. On espère que, si la chose marche bien, toutes les actions seront remboursées au bout de douze ans, époque à laquelle la collection appartiendrait à la Bourgeoisie et tomberait dans le domaine public comme les autres collections.

« Pour donner suite à cette affaire, nous avons encore besoin d'une quarantaine d'actions, et je viens vous demander si vous seriez disposé à en prendre une, ainsi que vos amis. Bien entendu que les actionnaires, ainsi que les élèves des écoles publiques du canton, auraient leurs entrées gratuites.

« La Bourgeoisie nous promet 10 000 francs et l'Etat 5000 francs. Vous comprenez, Monsieur, l'intérêt qu'il y aurait pour notre ville d'avoir une collection d'animaux uniquement suisses et groupés d'une manière intéressante, représentant leurs mœurs et leurs diverses mœurs, ce qui ne se voit encore nulle part. Pour l'installer, la Bourgeoisie nous accorderait trois salles dans le collège des jeunes filles, aux Terreaux. »

Cette malheureuse affaire du Musée Challandes, lancée par des faiseurs, fut pour M. Coulon une source de déceptions et d'ennuis. Elle avait coûté 60 000 francs et les actions ne rapportèrent jamais grand'chose. Même le fameux Challandes, qui était

forestier dans les Grisons, ayant réussi à vendre sa collection, entreprit d'en créer une seconde, enfreignant ainsi une des conditions du contrat qui le lui interdisait formellement. Il fut condamné à restituer 15 000 francs. — Dès lors les pauvres ours, bouquetins, lœmmergeyer, chamois et marmottes ont perdu bien des plumes et des poils, image des plumes qu'y ont laissées ceux qui, comme L. Coulon, avaient donné de bonne foi dans ce mirage de dividendes.

Passons à une autre aventure singulièrement introduite, passablement romanesque, mais dont le dénouement dépassa toutes les espérances. Il y avait dans l'ancien Musée historique une pièce curieuse, le hausse-col dit de François I^{er}, portion d'armure princière, d'un travail superbe, en fer repoussé et doré, qu'on attribuait à Benvenuto Cellini. Il avait été donné au Musée par M. de Rougemont, qui l'avait acheté je ne sais de qui pour le prix de 12 000 francs. Tel quel, ce fragment splendide semblait mal à l'aise au milieu d'objets ethnographiques d'une nature bien différente, et peu de gens étaient en état d'en comprendre la valeur. Un jour, en 1862, certain brocanteur se présente chez M. Coulon, l'interroge sur ce qu'il pense faire de ce morceau isolé qui ne pouvait avoir de prix, comme un beau nez détaché de la figure la plus jolie, qu'à la condition d'être à sa place, pour compléter la riche armure dont il avait été mystérieusement distrait. Il se disait chargé d'en traiter l'achat par M. le comte de Nieuwerkerke, directeur du Musée du Louvre, qui consentirait à le payer 50 000 francs. Seulement, l'officieux délégué demandait pour sa commission le 5 % de cette somme. C'était tentatif

et le Musée aurait fait là un brillant marché. Hélas ! renseignement pris à Paris, il se trouva que l'entremetteur n'avait aucune mission sérieuse. La chose tomba dans l'eau, non sans laisser certains regrets au conservateur du Musée, qui avait vu là une occasion d'en augmenter les revenus.

Quelques années plus tard, en 1871, un particulier de Francfort, qui se disait le fils du vendeur de l'objet à M. de Rougemont, offrit de le racheter pour le prix de 20 000 francs payés comptant. La Commission du Musée en voulait 25 000 francs, mais le Conseil administratif, considérant qu'il faudrait une fois payer un directeur du Musée, lorsque M. Coulon ne pourrait plus s'en occuper, ses fonctions ayant toujours été gratuites, accepta, avec le consentement de M. de Rougemont, l'offre de 20 000 francs dont le montant lui fut versé, et décida de servir au Musée l'intérêt de cette somme au 5 %, soit 1000 francs, ce qui a lieu encore aujourd'hui.

Je me souviens que, lors de ces diverses négociations, M. Coulon était devenu aussi soucieux de son hausse-col qu'un avare de son trésor ; et, dans la crainte d'un vol hardi, perpétré dans nos vitrines par une main criminelle, il avait fait exécuter en galvanoplastie un fac-simile excellent, substitué sans rien dire à la pièce authentique. Combien de curieux qui venaient rendre visite au morceau de ciselure de Benvenuto Cellini, s'inclinaient avec respect devant le galvano d'Olivier Matthey, l'inventeur de la *diamantine* !

Cette précaution n'était pas inutile ; les vols dans les collections sont chose trop fréquente pour qu'on néglige les mesures propres à les prévenir. « Tous

les collectionneurs, me disait L. Coulon; tous les bibliophiles sont des voleurs; quand il en vient, surtout de ces amateurs de monnaies et de médailles, je surveille leurs mains et mes vitrines. On sait leur habileté à en couper le verre pour prendre ce qui leur convient. »

On sait qu'une fois un vol de monnaies d'or très précieuses avait eu lieu dans notre collection de numismatique; un second aurait réussi sans l'œil vigilant du concierge qui poursuivit le larron et, d'un coup de poing sur son chapeau, fit tomber à terre le produit de son larcin.

* * *

Nous voici arrivés à une époque qui marquera dans notre histoire, et qui fut pour le Musée l'occasion d'acquisitions imprévues et entièrement nouvelles, mais aussi pour M. Coulon la cause de nombreuses contrariétés.

Depuis 1854, on parlait beaucoup de découvertes singulières faites à Meilen, au bord du lac de Zurich, par le Dr Ferd. Keller. C'était le monde des antiquités lacustres, qui se révélait soudain après un sommeil de bien des siècles¹. Après le lac de Zurich, celui de Bienne livra ses secrets au colonel Schwab, et excita le zèle d'ardents explorateurs qui fouillèrent nos rivages et exhumèrent une multitude d'objets dont chacun était une énigme. Après le colonel Schwab,

¹ Notre Musée possédait depuis longtemps deux objets en bronze, dont l'origine restait un mystère; une épée superbe qui s'était prise par hasard dans les filets du général Pillichody, devant Concise. Il la crut d'or massif et on en coupa la pointe pour l'analyser. L'autre était une hachette à main, trouvée à Tête-Plumée.

ce fut M. Gilliéron, de la Neuveville, puis Ed. Desor, le Dr Clément, Morlot, Troyon, Rochat, de Pourtalès-Sandoz, le Dr Gross, etc. La fièvre de l'or n'est pas pire que la fièvre du lacustre : les poteries, les bois de cerf, la pierre, le bronze, le fer, les monnaies furent arrachés du fond des eaux par la pince, puis par la drague, avec une véritable frénésie. De riches collections furent ainsi formées en divers lieux ; plusieurs de ces chercheurs y trouvèrent leur fortune, par des ventes faites à l'étranger. Une épée de bronze, cotée d'abord à 20 ou 30 francs, atteignit bientôt le prix de 800 francs. C'était un vertige, comme chez nous au temps des vendanges. Il fallait se hâter ; ce qu'on négligeait de prendre aujourd'hui serait demain la proie d'un autre. Le nombre des fouilleurs devint légion.

Se représente-t-on un directeur de musée assailli par ces forcenés, dont chacun croit avoir trouvé la pièce la plus précieuse et en veut un bon prix, sinon il ira l'offrir ailleurs ? Cette position devint encore plus délicate quand on se mit à fabriquer de fausses antiquités que l'on colportait comme du poisson ou des légumes rares. En voici un exemple :

Au mois d'août 1859, Agassiz, faisant une apparition en Europe, vint en Suisse visiter ses parents et ses nombreux amis. C'était un événement ; on s'empressa de convoquer à Genève une réunion extraordinaire de la Société helvétique pour les 23 et 24 ; mais en attendant il se trouvait à Neuchâtel les 15 et 16, et passait une belle journée avec M. Coulon, dans son chalet de Chaumont. Un homme portant une hotte sur ses épaules se présenta avec la rudesse naïve d'un ouvrier. Il venait de Concise et de Corce-

lettres où l'on construisait le chemin de fer du littoral, traversant en ce point plusieurs stations lacustres fort riches. La passion du lacustre s'était communiquée aux terrassiers qui se créaient un supplément de revenus en vendant leurs trouvailles. L'homme à la hotte était un de leurs émissaires; son nom prédestiné : « André Tallaron », passera à la postérité. Agassiz, voyant ces objets, voulut en rapporter au Musée de Cambridge. Il y en avait à profusion : des haches, des couteaux, des harpons, des poignards barbelés en bois de cerf, etc. Comment résister ? Ces objets étaient encore humides, ils sortaient de l'eau. M. Coulon en acheta, dit-on, pour 600 francs et Agassiz pour 500 francs, en remerciant encore ce brave homme de la préférence.

La plupart de ces objets étaient fabriqués; les terrassiers étaient devenus faux-monnayeurs! On rapporte qu'ils en vendirent pour 12 ou 15 000 francs et empestèrent ainsi les musées. Ils ne furent démasqués qu'à Zurich, par le Dr Ferd. Keller, qui requit leur arrestation; mais ils se dérobèrent en France par la fuite.

Une de leurs nombreuses victimes fut Célestin Nicolet, à la Chaux-de-Fonds, qui en avait acheté aussi pour 600 francs. Averti de l'imposture par Morlot, il se hâta d'écrire à L. Coulon pour le mettre sur ses gardes. Je possède la réponse à ce coup de tonnerre dans un ciel pur. Elle est datée du 27 septembre 1859 : « Je ne crois pas à la falsification des objets celtiques que m'a procurés cet ouvrier; il me les a apportés encore tout imprégnés d'humidité et de limon et dans un état qui montrait qu'ils venaient d'être retirés du lac. Les poignards dentelés, s'ils

étaient fabriqués, auraient reçu une poignée, et celui qui en a une porte une cassure évidemment ancienne. Ces ouvriers ne sont pas seuls à trouver de tels objets, tous les habitants de Concise en ont pris leur part, même mon cousin le président du Tribunal (M. Alph. de Coulon) en a retiré un grand nombre.

« Je suis persuadé que M. Morlot se trompe; vous pouvez consulter là-dessus M. Rochat, d'Yverdon, et le Dr Clément, de Saint-Aubin, qui a fait une très belle collection. Si, à la fin des fouilles, quelques objets ont été ajustés par les ouvriers, soyez sûr que cela n'a pas eu lieu au commencement, et ce serait fort inutile d'actionner ces pauvres gens. »

Louis Coulon se peint ici tout entier; il ne peut croire au mal; n'ayant jamais trompé personne, il ne peut admettre qu'on le trompe, et si on l'a trompé, il pardonne; tandis que C. Nicolet, comprenant le mal fait aux collections par ces supercheries aussi stupides que coupables, jetait feu et flammes et demandait l'arrestation immédiate des faussaires.

*
* * *

En 1866, M. Coulon fut nommé président de la Société helvétique, qui vint pour la seconde fois visiter Neuchâtel après un intervalle de vingt-neuf ans, et y tenir sa 50^{me} session, les 22, 23 et 24 août, en même temps que le Congrès international de paléo-ethnographie, présidé par Ed. Desor. On y compta environ 200 membres actifs, 6 membres honoraires et 40 invités, soit un total de 246 personnes. On reçut 41 nouveaux membres. Dans son discours d'ouverture, prononcé dans l'ancienne salle du Grand

Conseil, qui présentait un aspect très imposant, notre cher président disait, avec sa modestie accoutumée : « Après avoir brillé quelque temps avec un certain éclat dans le monde scientifique, Neuchâtel a subi les vicissitudes des choses humaines, d'autres préoccupations ont pris le premier rang, plusieurs des hommes éminents dont s'honorait notre ville sont allés porter au loin leurs lumières, et si ces dernières années le zèle scientifique paraît se ranimer parmi nous, ce n'est encore qu'une aurore à laquelle la création de l'Académie, qui vient d'être décidée, donnera de jour en jour, nous l'espérons, une importance plus grande. Dans ces circonstances, Messieurs, il aurait été naturel, ce me semble, d'appeler au fauteuil de la présidence un plus digne, l'un de ceux qui, parmi nous, sont à la tête du nouveau mouvement scientifique, et non pas celui qui n'a d'autres titres à l'honneur que vous lui faites, que son vif intérêt pour tout ce qui contribue au développement de la science. Il sent vivement combien il est au-dessous de la grande et honorable tâche que vous lui avez dévolue; il n'a accepté ses fonctions actuelles qu'en comptant sur votre bienveillante indulgence. »

Il est inutile de dire que chacun protesta contre cette humilité parfaitement sincère, et pendant ces trois journées, favorisées par un temps splendide, tout se passa de manière à réjouir le cœur de M. Coulon. C'est avec émotion qu'il déclara close cette session, qui nous avait causé tant de soucis et dont les préparatifs avaient tenu en haleine le bureau et les divers comités pendant plus de deux mois.

Une autre cause de satisfaction fut l'ampleur du volume de 368 pages, contenant le compte-rendu des

séances, qu'il eut le plaisir d'adresser à nos confédérés. Une innovation introduite par les secrétaires, le Dr Guillaume et celui qui vous parle, fut le récit de la partie non scientifique, ou les excursions et le côté pittoresque de cette fête à laquelle s'était intéressée notre ville tout entière.

* * *

Cependant les années s'ajoutaient aux années, et un beau jour, en 1882, notre Société apprit avec un extrême saisissement qu'elle allait atteindre la cinquante. Chacun prit feu pour demander une fête destinée avant tout à célébrer le président toujours à son poste et à lui témoigner notre affection et notre reconnaissance. Aux préparatifs faits en secret sous la direction du vice-président, se joignirent dans une généreuse émulation le Conseil d'Etat et la Municipalité de Neuchâtel. Ce fut une belle fête, ainsi que peuvent l'attester la plupart des membres présents; elle eut lieu en séance publique, le 14 décembre, dans l'ancienne salle du Grand Conseil, où L. Coulon avait présidé la Société helvétique en 1866. Il m'en fit la remarque avec un sourire ému. La salle était remplie. On y voyait des délégués du Comité central de la Société helvétique, des sociétés cantonales de Genève, Lausanne et Bâle, venus spontanément pour faire honneur à un collègue aimé, et affirmer leur sympathie. Un frémissement de respectueuse curiosité parcourut l'assemblée quand il prit place dans le fauteuil du président.

La séance fut ouverte par le vice-président, qui retraça rapidement l'histoire de notre Société et de

son activité depuis son origine, c'est-à-dire l'histoire de la culture et du développement scientifiques dans notre pays depuis cinquante ans, car tout ce qui s'est fait dans ce domaine convergeait vers notre Société ou en émanait. Il concluait par un témoignage de chaude affection à notre président, qui marchait à notre tête depuis un demi-siècle.

Après ce discours, une adresse signée par 113 membres de la Société est remise à M. L. Coulon, qui commence à comprendre que cette séance n'est pas seulement commémorative, mais que tout cet appareil de fête est une ovation qui lui est destinée. Il est troublé dans sa modestie lorsque le Dr Roulet, au nom du Conseil d'Etat, le remerciant des services éminents qu'il a rendus au pays, lui confère, sur la proposition du Conseil de l'Académie, le titre de professeur honoraire, et lui remet un magnifique plateau en argent aux armes de la République avec une inscription gravée avec art. Enfin sa surprise est au comble, quand M. le professeur Hagenbach-Bischoff se lève et lui présente, de la part de la Faculté de philosophie de Bâle, le diplôme de docteur. — « Ceci, s'écrie M. Coulon, c'est de mon ami Peter Merian! Mais pourquoi tant me remercier, je n'ai cherché que mon devoir et mon plaisir en servant mon pays. »

Au banquet qui suivit, au Cercle du Musée, et qui fut très animé, ce fut le tour de la Municipalité de lui faire fête; l'un des membres du Conseil, M. G. de Montmollin, lui adressa un témoignage de gratitude profondément senti au nom de la ville de Neuchâtel qu'il honorait par ses travaux, sa réputation et ses vertus. Puis son collègue, M. Jean Courvoisier, lui

remit, comme souvenir, deux belles pièces d'argenterie.

Parmi les lettres et les télégrammes reçus alors, rappelons deux lettres extrêmement cordiales venant d'Amérique, l'une d'Arnold Guyot, l'autre de Léo Lesquereux, qui eux aussi voulaient, à travers l'Océan, adresser leurs félicitations à leur ami et leurs souhaits à notre Société. Elles mériteraient d'être jointes à cette notice ¹.

A cette époque, notre Société avait déjà publié 4 grands volumes de mémoires, 36 tomes de nos Bulletins; elle les échangeait avec 242 sociétés savantes de l'Ancien et du Nouveau Monde, et toutes ces expéditions étaient faites par notre président. Pendant longtemps, il les portait lui-même à domicile dans notre ville.

* * *

Nous avons vu M. L. Coulon sous ses différents aspects : magistrat, naturaliste, plein de sollicitude pour notre Société, qu'il considérait comme faisant

¹ *Le 23 mars 1883*, Arnold Guyot écrit à M. Coulon : « Le journal que vous avez eu l'obligeance de m'envoyer m'a permis d'assister, en quelque sorte, à la fête semi-centenaire de la Société. J'en ai beaucoup joui, car je suis de ceux qui ont pu apprécier tout ce que vous avez fait pour elle et pour l'avancement des études scientifiques dans notre petit pays. Nul n'avait plus de droits à la reconnaissance de vos concitoyens et aux honneurs dont vous avez été l'objet.

« C'est avec joie que je vous vois, malgré vos 80 ans, présider encore la phalange de nos travailleurs dans le champ des sciences naturelles. Il n'en reste que peu de notre génération, je ne les en aime que plus chaudement.

« J'apprends aussi que, malgré l'âge, vous pouvez encore monter à pied jusqu'à votre maison d'été de Chaumont. Que Dieu vous conserve encore longtemps à notre cher pays et à vos amis, au nombre desquels je suis heureux de pouvoir me compter.

Arnold GUYOT.

« Princeton (New-Jersey), Etats-Unis. »

partie de sa famille, assidu aux sessions de la Société helvétique, accomplissant tous ses devoirs de citoyen, il fit même son service militaire dans nos milices et fut un de nos capitaines les plus appréciés. Il nous reste à relever son activité religieuse et à le présenter comme ami des pauvres, soutien des orphelins : un seul mot suffirait, il était chrétien ; c'est le mot de Polyeucte.

Il fut associé à l'administration de l'église, depuis le moment où la loi ecclésiastique de 1849 donna aux laïques une plus grande part dans cette administration, et il en fit partie jusqu'à la fin de sa vie. C'est ainsi qu'il fut membre du Collège des Anciens, membre du Colloque du district de Neuchâtel jusqu'en 1873, où la loi supprima ce rouage et, depuis cette époque, membre du Synode indépendant. Pour assister au culte public, rien ne l'arrêtait, ni le mauvais temps, ni le froid, ni l'âge : homme du devoir, sa devise était : « Fais ce que dois. »

Cette activité ne suffisait pas à son zèle ; il voulait prendre sa part de tout ce qui lui paraissait bon ; ainsi il se dévoua à l'œuvre de la sanctification du dimanche, à l'Alliance évangélique, à l'évangélisation en Espagne, entreprises qu'il dirigea longtemps comme président avec cette scrupuleuse fidélité qu'il apportait à tout ce qu'il faisait, envisageant que ce qui mérite d'être fait, mérite d'être bien fait, et leur accordant son temps, son argent et ses prières.

« Dans ce temps où la conduite des chrétiens est la seule Bible que le monde veuille lire, demandons à Dieu », dit le *Journal religieux* du 30 juin 1894, « qu'il nous donne beaucoup de chrétiens pareils et que

la vie de L. de Coulon demeure un exemple et une bénédiction à tous ceux qui l'ont connu. »

Je puis ajouter à ce témoignage que peu d'hommes ont été comme lui entourés du respect général.

* * *

L'incomparable activité de L. Coulon comme naturaliste, créateur et directeur du Musée, se mesure par des chiffres. On y compte 810 mammifères, en peaux et en squelettes, 6364 exemplaires d'oiseaux ; il y a des reptiles, des amphibies, des poissons ; 13 000 insectes, plus de 4000 espèces de mollusques, des collections de fossiles, de minéraux. — 20 000 espèces de plantes, parmi lesquelles la magnifique collection de mousses de Léo Lesquereux, acquise il y a peu d'années.

Durant une soixantaine d'années, il a copié, texte et planches, 52 volumes, dont plusieurs in-folio, d'autres très épais ; c'étaient les ouvrages trop chers pour être achetés. Parfois le texte est de la main de son père, mais les planches sont de son crayon et de son pinceau. J'en ai la liste, que m'a remise avec la plus grande obligeance M. le prof. Paul Godet, son successeur à la direction du Musée. Elle sera publiée en son lieu. — « M. L. Coulon, dit M. Godet, avait une manière de peindre qui lui était propre et qu'il avait adoptée pour ses travaux d'histoire naturelle ; après de longs tâtonnements, elle était devenue large, ferme, enlevée sans mièvrerie. Ses figures sont parfois assez sommaires, mais suffisantes pour la détermination des espèces, ce qui était son but. Sa peinture est comme son écriture, l'œuvre d'une main forte,

virile, formée par l'exercice, sans défaillance, toujours la même et qui sait ce qu'elle veut, sans jamais sacrifier au joli ou à la manière. »

Pour conclure, j'emprunte encore ces lignes à M. Paul Godet : « Dans un temps où M. L. Coulon ne pouvait compter que sur lui seul, il a dû s'occuper de toutes les branches de l'histoire naturelle, classer et arranger les diverses collections dont se compose le Musée zoologique. C'était, il est vrai, un travail provisoire, mais qui exigeait de vastes connaissances et une application soutenue, aussi fatigante pour l'esprit que pour le corps. Lorsqu'il a pu disposer d'aides spéciaux¹, il a mis généreusement à leur disposition sa grande expérience et sa magnifique bibliothèque. » Mais jusqu'à la fin, il veillait à la conservation des collections et chaque année, au printemps, examinait chaque objet, enlevant avec soin la poussière et les insectes destructeurs; travail long et pénible qu'il accomplissait religieusement.

Il était parvenu au terme assigné à la vie humaine; nous ne pouvions espérer de le conserver plus longtemps. Déjà affaibli par l'âge, il se faisait conduire en voiture à l'Académie pour assister à nos séances qui, à la longue, étaient devenues pour lui un besoin.

Il s'est endormi en paix, sans souffrance, le 13 juin 1894.

¹ Ces aides excellents et désintéressés étaient depuis longtemps : M. Paul Godet, qui s'est occupé des insectes, mollusques, oursins, étoiles de mer, polypes, ainsi que de la collection d'œufs; les frères Georges et Maurice de Tribolet pour la géologie, la minéralogie; MM. Jean de Montmollin et W. Wavre pour les monnaies et les médailles; l'herbier a été entièrement retenu et vérifié par l'auteur de *La flore du Jura*, feu Ch.-H. Godet, qui y a travaillé pendant des années; M. le prof. F. Tripet lui a succédé pour les soins permanents qu'exige la conservation des plantes.

Vous savez tous qu'un buste de lui a été fait par M. Iguel, il y a plusieurs années. C'est Auguste Bachelin qui en avait pris l'initiative; mais, comme M. Coulon n'aurait jamais consenti à poser pour reproduire son image, l'artiste a dû, pour voir son modèle et pour l'étudier, user de supercherie. Il avait demandé d'assister à nos séances et notre président était ravi de l'attention de cet auditeur qui prenait ses notes sans qu'il y parût. J'ai vu chez Bachelin ce buste en terre fort ressemblant et d'une réalité vivante. J'espère qu'il sera taillé en marbre et qu'il ornera notre Musée, dont il sera le génie protecteur.

Quant à notre Société, elle demeurera prospère tant qu'elle s'inspirera du courage, de la fidélité, du désintéressement et du patriotisme de L. Coulon.

Note. — Au moment de mettre sous presse, on m'apporte la liste des cours suivis à Paris par L. Coulon, d'après ses cahiers de rédactions retrouvés inopinément. Elle est peut-être incomplète :

En 1825 : Ornithologie, prof. Geoffroy-Saint-Hilaire; code civil, prof. Duranton et Demante.

En 1826 : Géologie, prof. Cordier; à l'Ecole des Mines, prof. Bronchant; anatomie comparée, Blainville; mammifères, Geoffroy; conchyliologie, Audouin; physique, Gay-Lussac et Pouillet, à la Sorbonne; chimie appliquée aux arts, au Conservatoire des arts et métiers.

En 1827 : Géologie, Bronchant; astronomie, Arago; encore chimie appliquée aux arts.

